



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



**MISSION
LOCALE**

MAISONS-ALFORT
CHARENTON
SAINT-MAUR
SAINT-AURICE

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| LE MOT DE LA PRÉSIDENTE | 4 |
| CHIFFRES CLÉS 2022 | 5 |
| PREMIÈRES INSCRIPTIONS..... | 6 |
| L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN 2022.. | 8 |
| ZOOM SUR L'OBLIGATION DE FORMATION | 9 |
| L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ | 10 |
| LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE..... | 12 |
| L'ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI | 15 |
| L'ACCÈS DES JEUNES À LA FORMATION | 18 |
| L'ACCOMPAGNEMENT TRANVERSAL..... | 20 |
| LA COMMUNICATION..... | 23 |
| FOCUS MAISONS-ALFORT | 24 |
| FOCUS SAINT-MAUR..... | 25 |
| FOCUS CHARENTON | 26 |
| FOCUS SAINT-MAURICE..... | 27 |

Le mot de la Présidente

2022 : une année contrastée

Sur bien des aspects, l'année 2022 a été particulièrement contrastée.

Contrastée d'abord par le niveau d'activité. Si la baisse importante des premiers accueil (-24 %) peut laisser penser à une activité moins dense, c'est ignorer l'investissement important qu'a exigé la mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune. En effet programme intensif d'accompagnement, le CEJ propose aux jeunes une mise en activité de 15 h à 20 h par semaine. Pour répondre à cette exigence, l'équipe de la Mission Locale a dû intensifier son offre de service, en multipliant le nombre d'ateliers collectifs, en construisant de nouveaux services (22 thématiques d'ateliers). Ainsi ce sont 200 séances d'ateliers qui ont été animées par les conseillers et 85 par nos partenaires.

Les premiers résultats du CEJ sont plus qu'encourageants, avec 75 % de sorties vers un emploi durable pour ces 9 premiers mois de mise en œuvre.

Contrastée ensuite par le public accompagné. Le public de niveau supérieur (à partir de BAC +2) représente encore cette année près de 1/5 des premières inscriptions, par contre la part des jeunes sans aucun diplôme est de 30 % soit 6 points de plus qu'en 2021. Ce large éventail de profils nécessite une adaptation constante de l'accompagnement réalisé.

Contrastée enfin dans les résultats obtenus. Si le moindre niveau d'accueil s'est naturellement répercuté sur le nombre d'entrées en emploi et en formation, la baisse constatée de celles-ci n'est toutefois pas de la même ampleur. En effet, le taux d'accès des jeunes à l'emploi et à l'alternance ne recule que de 3 points par rapport à 2021 (48,4% contre 51,6 % en 2021). Les résultats obtenus restent performants puisque se situant à 13 points au-dessus de la moyenne régionale.

Pour l'accès à la formation, on enregistre une légère progression, due en majorité à de plus importantes entrées sur des actions de formation dites de mobilisation, reflet d'un besoin d'un public plus jeune et peu ou pas qualifié.

Il faut enfin souligner encore une fois la fragilité d'une partie du public qui rencontre de multiples difficultés sociales, liées à son hébergement, à la précarité, mais aussi à des problématiques de santé mentale, pour lesquelles les réponses restent encore insuffisantes.

2023 : de nouveaux projets

Cette nouvelle année va être marquée par 2 projets structurants pour la Mission Locale :

- **le lancement de l'opération d'aménagement des nouveaux locaux de la Mission Locale**, qui devrait aboutir courant 2024. Situé avenue du Général Leclerc à Maisons-Alfort à proximité du métro, ce nouvel espace pour la Mission locale, sera plus spacieux, plus accessible pour les jeunes des 3 autres communes, plus adapté à l'activité.
- **le démarrage de la démarche de labellisation**, qui vise à nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, des partenaires.

2023 sera aussi marquée par une nouvelle convention avec le Conseil Régional, modifiant les modalités de notre financement, ce qui rend encore plus important de poursuivre notre gestion budgétaire prudente et sérieuse.



Marie-France PARRAIN

Présidente de la Mission Locale

Maire de Maisons-Alfort

Conseillère Départementale du Val-de-Marne

Chiffres-clés

2022 en bref

UN PUBLIC TOUJOURS PLUS JEUNE :

2 tiers

du public a moins de 22 ans



UN PUBLIC MOINS QUALIFIÉ

40 %

de niveau V et infra



UN ACCOMPAGNEMENT PLUS INTENSIF :

8 658

entretiens, ateliers, visites



22

THÉMATIQUES D'ATELIERS



285 ateliers animés

123 entrées en Contrat Engagement Jeune

75 % de sorties positives



Premières inscriptions

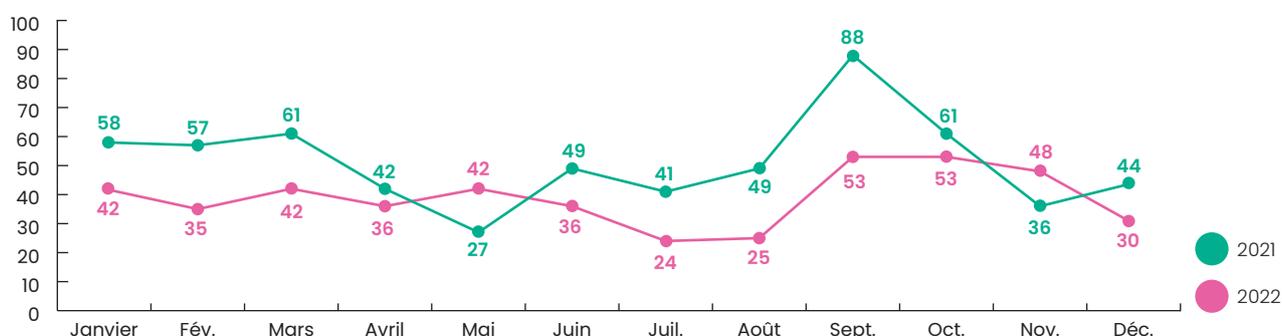
Premières inscriptions

**466 jeunes inscrits en 2022 :
une baisse historique de -24 %**

Cette faiblesse des premières inscriptions avait déjà été ressentie sur la fin de l'année 2021 (-40 % sur novembre/décembre 2021 versus 2020) et se constate sur l'ensemble du réseau des Missions Locales avec plus ou moins d'ampleur.

2 phénomènes peuvent être avancés pour expliquer ce moindre premier accueil. D'une part, on observe une baisse du taux de chômage des jeunes, leur accès au marché du travail étant plus facile avec le début d'une reprise économique. Et d'autre part la mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune par Pôle emploi a eu pour conséquence une chute des orientations vers la Mission Locale dans le cadre de l'accompagnement délégué (cotraitance). On enregistre une baisse de 34,5 % des entrées en cotraitance (68 jeunes en moins).

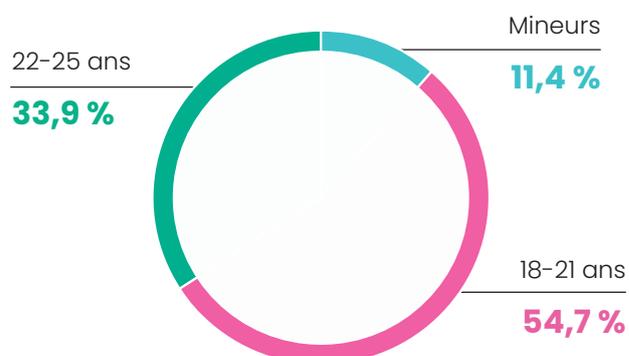
Rythme d'inscription 2022/2021



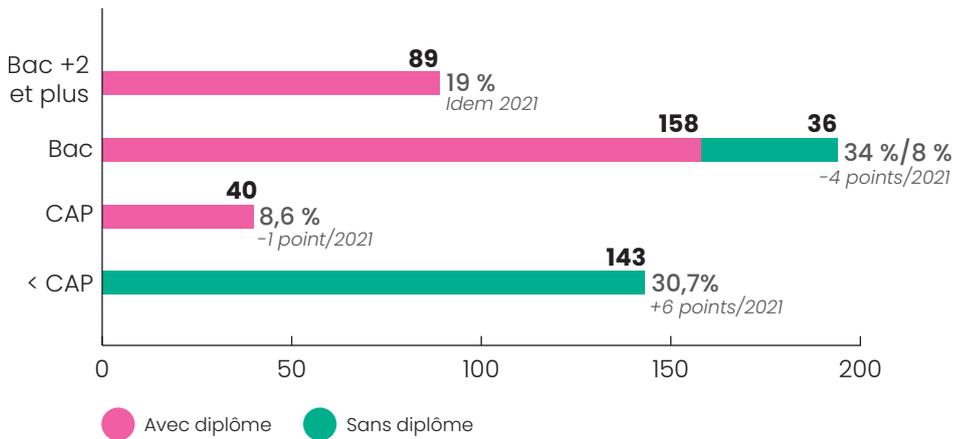
Une parité hommes/femmes presque parfaite



Un public toujours plus jeune : 2 tiers du public a moins de 22 ans



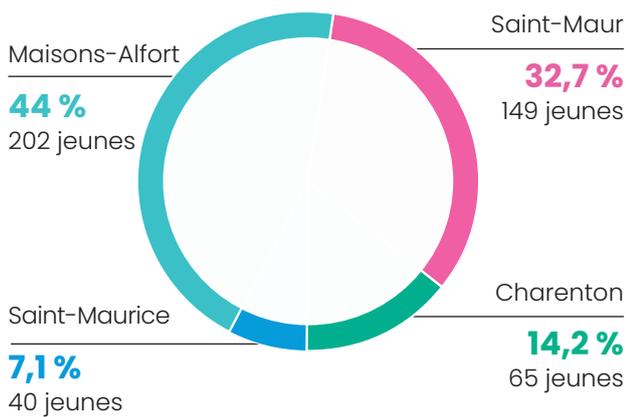
Niveau : un public moins qualifié – 40 % de niveau V et infra



La baisse de fréquentation est nettement plus sensible sur les niveaux V et supra (-30 %). Elle n'est que de 10,5 % sur les niveaux infra V.

Répartition par commune

Le poids de chaque commune reste stable.



Comment sont-ils orientés vers la Mission Locale ?

63,8 % des jeunes viennent spontanément s'inscrire à la Mission Locale ou grâce à leur réseau relationnel.

45 %
Familles et amis

18,8 %
Démarches personnelles et via notre site

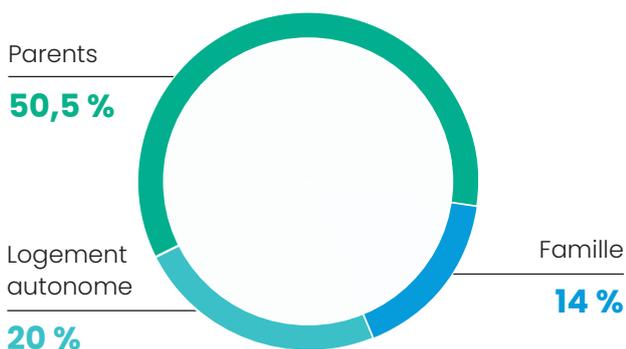
13 %
Associations, CIO, administration, services sociaux...

10 %
Pôle emploi

Les orientations par Pôle emploi qui étaient jusqu'à cette année la 2^e origine de venue à la Mission Locale sont en 4^e position avec 10 % (au lieu de 20 % en 2021).

Quelle est leur situation d'hébergement ?

Seule la moitié des jeunes accueillis cette année habite chez leurs parents.



© Sincerely Media

L'accompagnement des jeunes en 2022

1 013 jeunes suivis au total cette année, aussi 547 jeunes accueillis les années précédentes ont poursuivi leur accompagnement en 2022.

15 349 événements

Dont 8 658 entretiens, ateliers, visites, soit 1 000 de plus qu'en 2021, témoins d'un accompagnement plus intensif lié en particulier à la mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune (CEJ).

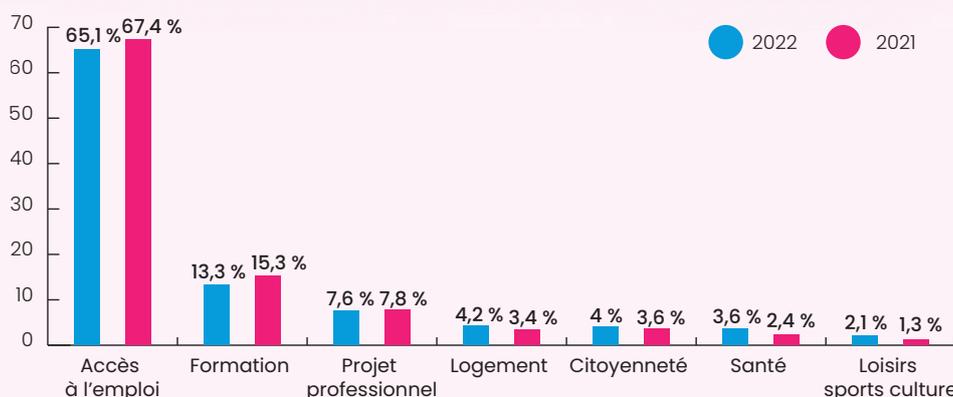
Non seulement l'accompagnement s'est **intensifié**, mais sa nature a été modifiée avec une place au collectif plus importante :

- **2 740 passages en atelier** concernant 190 jeunes cette année ; soit en moyenne pour 1 jeune la participation à 14 ateliers, contre 993 pour 171 jeunes en 2021 soit une moyenne de 5,8.

La part des ateliers collectifs, dans l'ensemble des événements a été multipliée pratiquement par 3 passant de 6,6 % à 17,9 %.



11 118 propositions de services réparties sur les 7 thèmes de notre accompagnement



La part des propositions, relevant des problématiques périphériques à l'accès à l'emploi rencontrées par les jeunes, est en progression, reflétant la fragilité du public accompagné d'une part et l'élargissement de notre offre de service qu'elle soit interne ou s'appuyant sur des partenaires, d'autre part.

Zoom sur l'obligation de formation des mineurs

Pour rappel

L'obligation de formation : de quoi parle-t-on ?

Cette obligation est respectée :

- ▶ lorsque le jeune poursuit **sa scolarité** dans un établissement d'enseignement,
- ▶ lorsqu'il est **apprenti** ou **stagiaire de la formation professionnelle**,
- ▶ lorsqu'il occupe un **emploi** ou effectue un **Service Civique**,
- ▶ lorsqu'il bénéficie d'un **dispositif d'accompagnement** ou d'insertion sociale et professionnelle.

Une instance de coordination locale : plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

- ▶ **Pilotage** : Directeur du CIO et Directeur Mission Locale
- ▶ **Contenus** :
 - étude des dossiers pour identifier le partenaire référent (Mission Locale ou CIO) qui sera chargé d'établir le premier contact avec le jeune,
 - coordination des acteurs pour le repérage des jeunes.
- ▶ **Fonctionnement**
 - Des réunions régulières (toutes les 6 semaines) pour suivre et s'assurer des parcours mis en place.

Lors des PSAD, ce sont 102 jeunes qui ont été contactés afin de connaître leur situation et de leur proposer si nécessaire un rendez-vous.

89 d'entre eux étaient en situation de type scolarité ou apprentissage ou avaient déménagé au moment de l'appel.

D'autres mineurs n'apparaissant pas dans les listes étudiées lors des PSAD ont été accompagnés par la Mission Locale.



© joanna-nix-walkup

Le constat à fin décembre :

47 jeunes mineurs accompagnés, **37** respectent leur obligation de formation

- **9** sont scolarisés
- **4** sont en alternance
- **2** sont en emploi
- **3** en formation
- **2** en Service Civique
- **15** ont intégré le PACEA ou le CEJ et sont accompagnés
- **10** ne respectent pas cette obligation de formation : soit injoignables, soit ne viennent pas au rendez-vous

Accompagnement renforcé

367 jeunes sont entrés dans un dispositif d'accompagnement renforcé (hors CEJ).

PACEA Parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie

309 entrées en PACEA (502 en 2021)

Cette baisse des entrées est liée à la fois par la baisse des premiers accueils et à la fois au fait des entrées en CEJ qui se font sans obligation de contractualiser un PACEA

85,24 % des jeunes en PACEA, ayant bénéficié d'un an d'accompagnement, ont débuté une situation d'emploi, alternance ou formation : **25 points au-dessus de la moyenne régionale.**

Le taux régional est de 60,5%.

Le taux national est de 67,5%.

228 jeunes ont bénéficié de l'allocation pour un montant total demandé de 97 730 €

49,52 % des jeunes sortis de PACEA sont en situation d'emploi ou d'alternance, **13 points au-dessus de la moyenne régionale.**

Le taux régional est de 36,2 %.

Le taux national est de 38,38 %.

À ces situations accès à l'emploi ou à l'alternance, il faut aussi ajouter :

- 32 jeunes en formation,
- 2 jeunes en retour en scolarité.



PPAE Projet personnalisé d'accès à l'emploi

130 jeunes entrés en PPAE dans le cadre de convention de partenariat avec Pôle emploi contre 198 en 2021 soit une baisse de 35 %.

Comme indiqué précédemment, les orientations de Pôle emploi ont fortement baissé par la mise en place du CEJ, chaque opérateur, Mission Locale et Pôle emploi ayant des objectifs d'entrée à réaliser. La mise en place du CEJ par Pôle emploi s'ajoute aux autres dispositifs d'accompagnement jeune comme l'AIJ (accompagnement individualisé jeune).

48 % des jeunes sont en situation emploi, alternance ou formation au moment de leur sortie.

La Garantie jeunes

Le dispositif Garantie jeunes a pris fin, en février 2022 en termes d'entrées, remplacé par le Contrat Engagement Jeune.

Seules 7 entrées ont été réalisées sur les 2 premiers mois de l'année.

Toutefois, l'accompagnement des jeunes entrés en Garantie jeunes en 2021 et toujours présents en 2022 s'est poursuivi tout au long de l'année.

Les solutions à la sortie

101 jeunes sont sortis du dispositif en 2022

- **39 CDD** ou **CDI**
- **21** contrats en **alternance**

On constate aussi comme solutions à la sortie

- **8** jeunes en **formation**
- **3** retours en **scolarité**

**Un taux de 60 % de sorties positives (emploi et alternance) contre 62,5 % en 2021
+22 points de la moyenne régionale**

Moyenne régionale : 41,24 %.

Moyenne nationale : 42,03 %.



Le contrat Engagement Jeune : CEJ

Depuis le 1^{er} mars 2022 : un nouveau **dispositif le Contrat Engagement Jeune** permet aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi ni formation de bénéficier d'un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois, pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

Les piliers du dispositif CEJ

Un programme intensif

- **Le programme** d'activités mobilise le jeune entre **15 h (minimum) à 20 h par semaine** sur des actions prescrites et/ou réalisées en autonomie.
- **Un référent unique** assure le suivi du jeune **tout au long de son parcours et jusqu'à son insertion durable**.
- Des **échanges hebdomadaires** et des **points d'étapes mensuels approfondis en face-à-face** permettent d'établir une relation de confiance entre le jeune et son conseiller.

Une allocation

- Une allocation allant **jusqu'à 500 €** par mois pourra être proposée aux jeunes.
- **Sous réserve d'éligibilité financière et en fonction des ressources perçues en cours de parcours et du respect de ses engagements :**
 - **18 à 25 ans révolus non-imposables** ou rattachés à un foyer fiscal non-imposable à l'impôt sur le revenu ▶ **500 €/mois**,
 - **18 à 25 ans révolus imposables** au titre de la tranche 1 d'imposition du foyer fiscal ▶ **300 €**
 - **16 à moins de 18 ans** rattaché à un foyer fiscal non-imposables ou imposables de la tranche 1 ▶ **200 €/mois**.



Une application

- La création de l'application mobile « CEJ » par une start-up d'État qui vise à mettre le **jeune au centre de l'accompagnement**.
- Le jeune peut **échanger avec son conseiller et bénéficier de fonctionnalités pour faciliter le suivi de son parcours** (rendez-vous, liste d'action, offres d'emploi...).
- Le conseiller CEJ bénéficie **d'un moyen pour communiquer autrement avec les jeunes**.

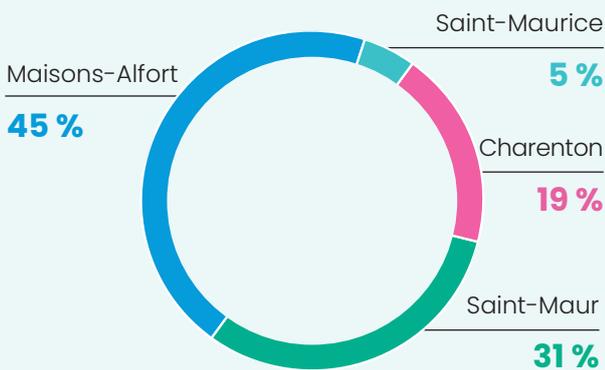
Avec un objectif : l'accès à un emploi durable



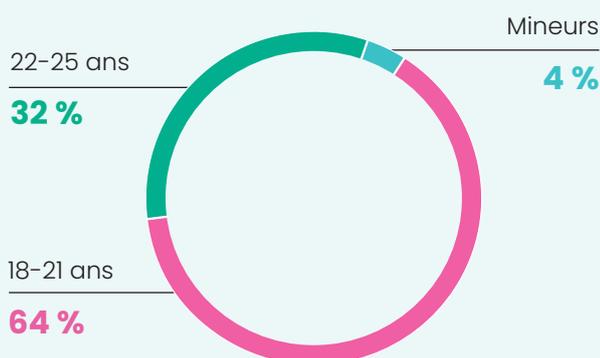
Nos réalisations : 123 entrées

116 entrées en Contrat Engagement Jeune
7 entrées en Garantie jeunes

Pour quel public ?



59 % d'hommes
41 % de femmes
33 % n'ont aucun diplôme
dont **64 %** de jeunes hommes

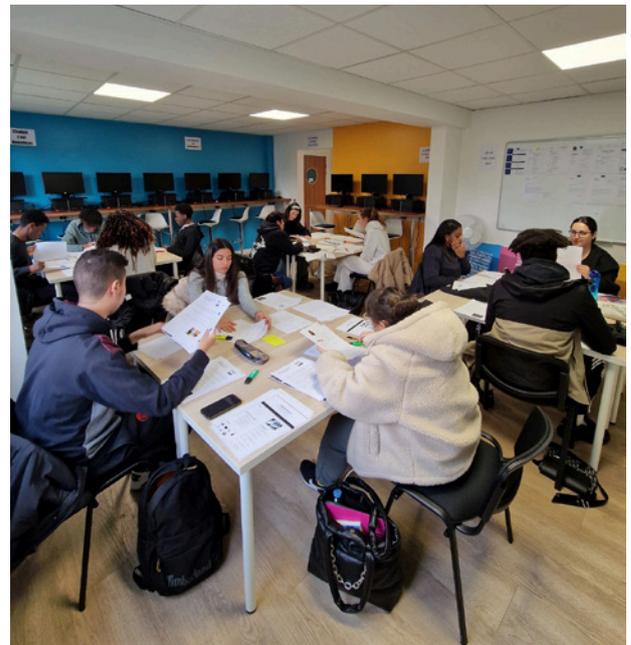


Les parcours proposés

Les ateliers collectifs

L'accompagnement intensif, se traduisant par la mise en activité des jeunes durant 15 à 20 h par semaine, nous a amenés à revisiter et à élargir notre offre de service en interne.

Aussi ont été mises en œuvre **22 thématiques** d'ateliers collectifs, dont 8 réalisées par nos partenaires représentant **200 ateliers animés par des conseillers de la Mission Locale** et **85 par nos partenaires**.



Si nos ateliers sont centrés sur l'objectif d'accès à l'emploi à savoir qu'on y traite la méthodologie de recherche d'emploi, le repérage de ses compétences, la confiance en soi, il n'en reste pas moins que notre spécificité d'accompagnement global nous conduit à outiller les jeunes vers plus d'autonomie dans leurs démarches.

Aussi, nous abordons des thématiques, comme la santé avec l'animation d'un médecin du réseau Créteil Solidarité, le logement, la gestion de budget, E-réputation avec des membres de la **fondation Orange**, le droit du travail avec le **CIDFF**, ou encore la compréhension de sa fiche de paye avec le cabinet **Cecoval**, ou encore la mobilité avec l'association **Wimoov**.

Des actions innovantes

Nous avons organisé avec Wimoov un événement autour d'un jeu « la roue de la mobilité » permettant aux jeunes de connaître l'ensemble des modes de déplacement possibles avec une remise d'une trottinette pour le premier prix.

Nous organisons également des visites culturelles (11 en 2022) qui rencontrent un vif succès auprès des jeunes. Ces « sorties » culturelles au-delà de permettre à notre public un accès et parfois pour la première fois, à un lieu culturel, développent leur capacité à s'organiser en équipe, leur curiosité, leur sens de l'observation, leur capacité d'écoute. En effet à chaque visite est associée soit un conférencier, soit un parcours à réaliser au sein du lieu pimenté de questions.



Les solutions structurantes

Les parcours en CEJ sont aussi jalonnés de solutions dites « structurantes » étapes nécessaires avant l'emploi durable.

57 solutions structurantes mobilisées pour les 116 jeunes :

- 12 relevant de remobilisation (E2C, PEE, EPIDE)
- 10 de formation qualifiante
- 16 d'emploi de moins de 6 mois
- 18 immersions en entreprise
- 1 Service Civique

Nos résultats : 75 % de sorties positives

45 jeunes sont sortis du dispositif CEJ cette année, dont 34 pour sorties positives*.

** Sont comptabilisées en sorties positives les situations suivantes : CDD de + de 6 mois, CDI, contrat en alternance, reprise d'étude, création d'activité.*

On observe les situations suivantes :

- 21 CDI
- 5 CDD de plus de 6 mois
- 8 contrats en **alternance**

Pour les autres fins de parcours CEJ, on note 3 déménagements, 2 démissions (le jeune a de lui-même demandé à mettre fin à son CEJ) et 2 fin de parcours (durée atteinte). On ne déplore que 4 exclusions, les jeunes n'ayant pas respecté leurs engagements ont fait l'objet de sanctions allant donc jusqu'à l'exclusion.



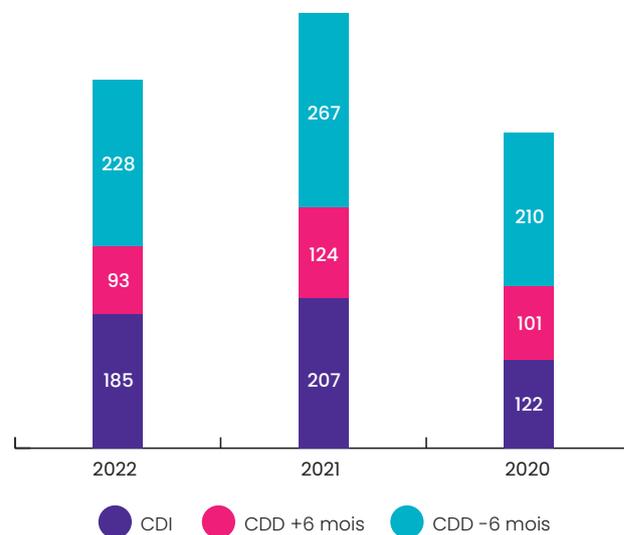
L'accès des jeunes à l'emploi

370 jeunes ont accédé à l'emploi et 120 à l'alternance totalisant 623 entrées en situation.

Après une forte progression en 2021 suite à l'épisode de la pandémie en 2020, le nombre de situations emploi et alternance enregistrées cette année accuse une diminution de 17 %. Le nombre de jeunes ayant eu accès au marché du travail chute de 24 % et de 17 % pour l'alternance.

Toutefois, il faut ramener ce nombre à celui des jeunes accompagnés en 2022 (1 012) pour obtenir un taux d'accès à l'emploi et à l'alternance de **48,4 %** contre 51,6 % en 2021.

Types de contrat



Les CDD courts restent malheureusement majoritaires et on constate que le recours au CDD se fait, tous secteurs d'activité confondus, avec toutefois un recours plus massif pour le transport et la logistique (75 % des contrats signés par les jeunes dans ce secteur) passant souvent par le biais de l'intérim.

Quels secteurs ont recruté des jeunes en 2022 ?

Le TOP des 4 secteurs : 62 % des emplois se concentrent sur 4 secteurs

19 %

Commerce, grande distribution toujours en première place

17 %

Hôtellerie, restauration, loisirs, animation

13,8 %

Service à la personne et à la collectivité

13 %

Transport logistique

Si le secteur de l'hôtellerie restauration/loisir animation reste à la deuxième place, c'est toujours par la forte proportion de contrats dans le secteur de l'animation : 30 contrats sur 86 pour tout le secteur et avec des contrats majoritairement en CDD et à temps partiel.

Sur l'alternance, la tendance entre contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage se confirme avec une large majorité de contrats d'apprentissage.

105 contrats d'apprentissage en 2022 (idem 2021) : après une forte progression en 2021, l'accès à l'apprentissage se maintient.

15 contrats de professionnalisation (34 en 2021)

Nos actions

En début d'année, 55 jeunes étaient suivis par le service emploi et **134 ont été orientés par les conseillers généralistes en cours de l'année 2022.**

L'accompagnement par les deux conseillères emploi dans les démarches de recherche d'emploi de ces 189 jeunes a abouti aux solutions suivantes :

- **58 %** des jeunes ont trouvé un emploi,
- **4 %** sont entrés dans une formation.

173 offres d'emploi reçues qui ont donné lieu à 100 mises en relation (envoi de CV) 1/3 ont abouti à un recrutement.

Nous sommes que très rarement les destinataires exclusifs des offres d'emploi.

Des rencontres avec des recruteurs : 6 rencontres organisées cette année

Afin de mieux préparer les jeunes aux entretiens d'embauche et en complément des ateliers de simulation, nous organisons des rencontres entre jeunes et recruteurs. C'est l'occasion d'échanges sur ce qui est attendu du candidat lors de l'entretien, les critères retenus, comment faire bonne impression, comment faire ressortir sa motivation.

Tournage d'une vidéo avec notre partenaire MyLearn : les premiers pas dans l'entreprise

Sous forme de mini « clip », il s'agit ici d'illustrer les erreurs à ne pas commettre, pour bien réussir son intégration dans l'entreprise. 5 jeunes ont été associés à ce tournage, la vidéo est utilisée lors des ateliers.



Poursuite des Mardis de l'intérim

Pour rappel, il s'agit ici de faire connaître aux jeunes, l'intérêt de l'intérim comme levier d'accès à l'emploi durable. Un quiz leur est proposé afin de chasser les fausses idées sur l'intérim.

Sur chaque atelier, un intervenant d'Akto (OPCO) répond aux questions des jeunes et une agence d'intérim locale propose des missions et fait part de ses critères de recrutement.

4 rencontres se sont tenues en 2022.

Le parrainage : un réseau de parrains/marraines qui se renouvelle

Cette année, une marraine n'a pu poursuivre son action avec notre Mission Locale, par manque de disponibilité. Par contre, un nouveau parrain a rejoint notre réseau en fin d'année. Aussi, ce sont toujours 6 parrains/marraines qui, à nos côtés, accompagnent des jeunes pour leur accès à l'emploi.

On compte parmi ce réseau de parrains : 6 actifs et 6 retraités.

16 nouveaux parrainages cette année

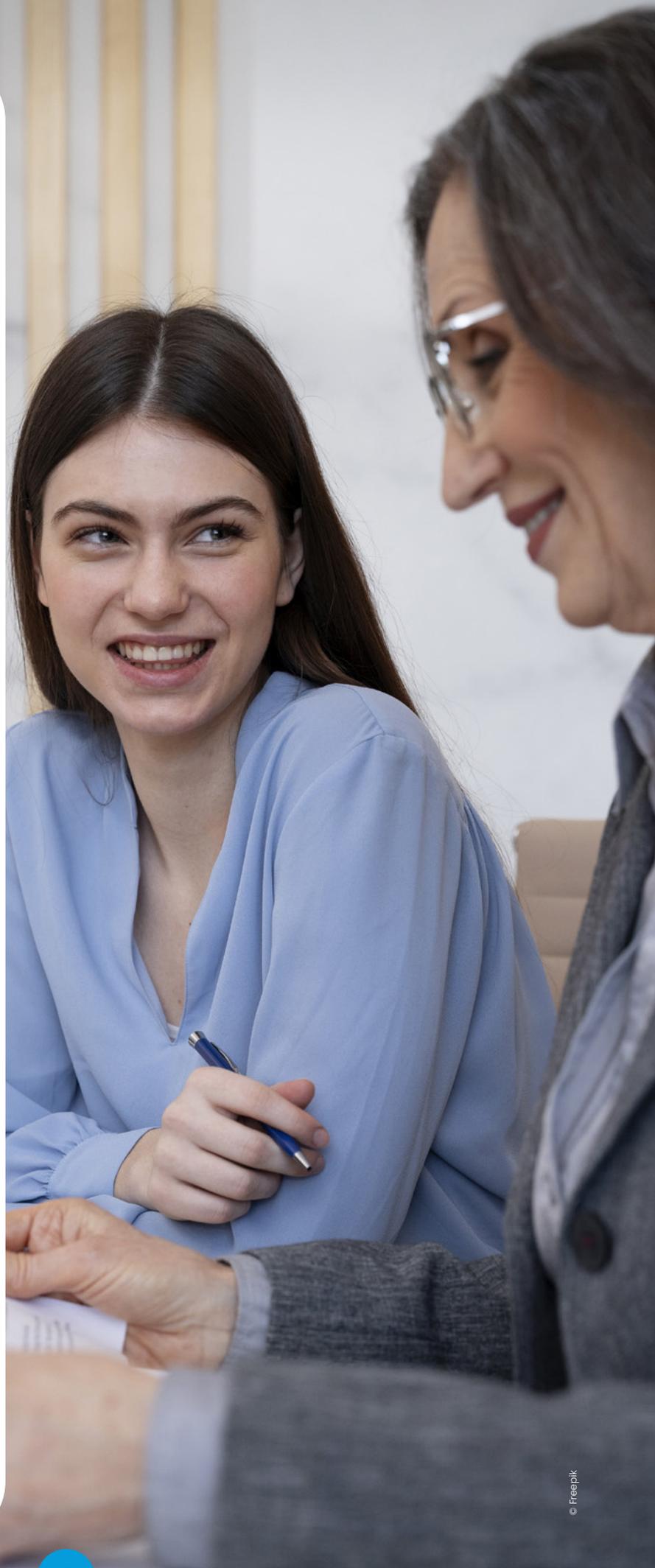
11 ont trouvé une solution

- 6 en emploi
- 3 en alternance
- 2 en formation

On observe une durée moyenne du parrainage de 4,2 mois. 5 jeunes étaient toujours en cours de parrainage à la fin de l'année.

Les immersions en entreprises (PMSMP)

Les possibilités d'immersions en entreprise sont encore restées un peu « timides » cette année, 66 jeunes (contre 60 en 2021) ont pu réaliser une ou plusieurs périodes de stage. On comptabilise ainsi **82 périodes d'immersions.**



L'accès des jeunes à la formation

170 entrées en formation ont concerné 143 jeunes.

Si on peut déplorer une baisse des entrées en formation (-10 %) et du nombre de jeunes concernés (-16 %) au regard du nombre de jeunes accompagnés en 2022, on constate un taux d'accès à la formation en légère progression : **14 %** contre 13,5 % en 2021.

Types de formation



La part des actions de mobilisation et de remise à niveau reste majoritaire et continue de progresser. On note une forte mobilisation de l'E2C, 15 jeunes en 2022 contre 5 en 2021, aux dépens de Parcours d'Entrées vers l'Emploi (PEE) qui eux passent de 34 en 2021 à 17 en 2022. Le recours à ceux-ci se fait sur des parcours sécurisés ciblés sur un secteur d'activité.

La part des actions certifiantes ou qualifiantes continue à baisser, la voie privilégiée d'accès à une qualification professionnelle reste le contrat d'apprentissage.

65,7 % des entrées en formation se font sur des actions financées par le CRIF, viennent ensuite des actions financées par Pôle emploi, Agefiph.



Qui a bénéficié d'une formation en 2022 ?

Aussi bien un homme qu'une femme

Plutôt très jeune : **52 % de 17/21 ans**

Avec peu ou pas de qualification : **61 % de niveau V et infra**

Dans quels secteurs se forment les jeunes ?

Le secteur du support à l'entreprise et plus particulièrement de l'informatique reste toujours le plus représenté avec **¼ des entrées en formation**.

Vient ensuite, avec 14,7 % des entrées, le secteur de la maintenance.

Les métiers de la santé viennent en 3^e position avec 13 % des entrées et sont en légère progression.

A contrario, l'hôtellerie/restauration est très peu représentée, de même que le BTP.

Enfin le transport et la logistique, un des enjeux de 2023/2024, reste un secteur qui peine à attirer des candidats.

À NOTER

40 jeunes ont bénéficié d'un retour en formation initiale.

23 jeunes étaient scolarisés au moment du 1^{er} accueil et le sont restés.

Nos actions d'orientation

32 jeunes ont bénéficié d'une action d'orientation menée par la Mission Locale.

17 jeunes ont suivi la prestation « découvrir mon métier ».

15 jeunes ont pu réaliser un bilan auprès du CLIP notre partenaire.

Les niveaux BAC restent ultra majoritaires parmi les jeunes orientés vers ces prestations, ils représentent 78 % des bénéficiaires de ces actions. Les niveaux supérieurs sont beaucoup moins présents cette année leur part n'étant que de 6 % contre 25 % en 2021.

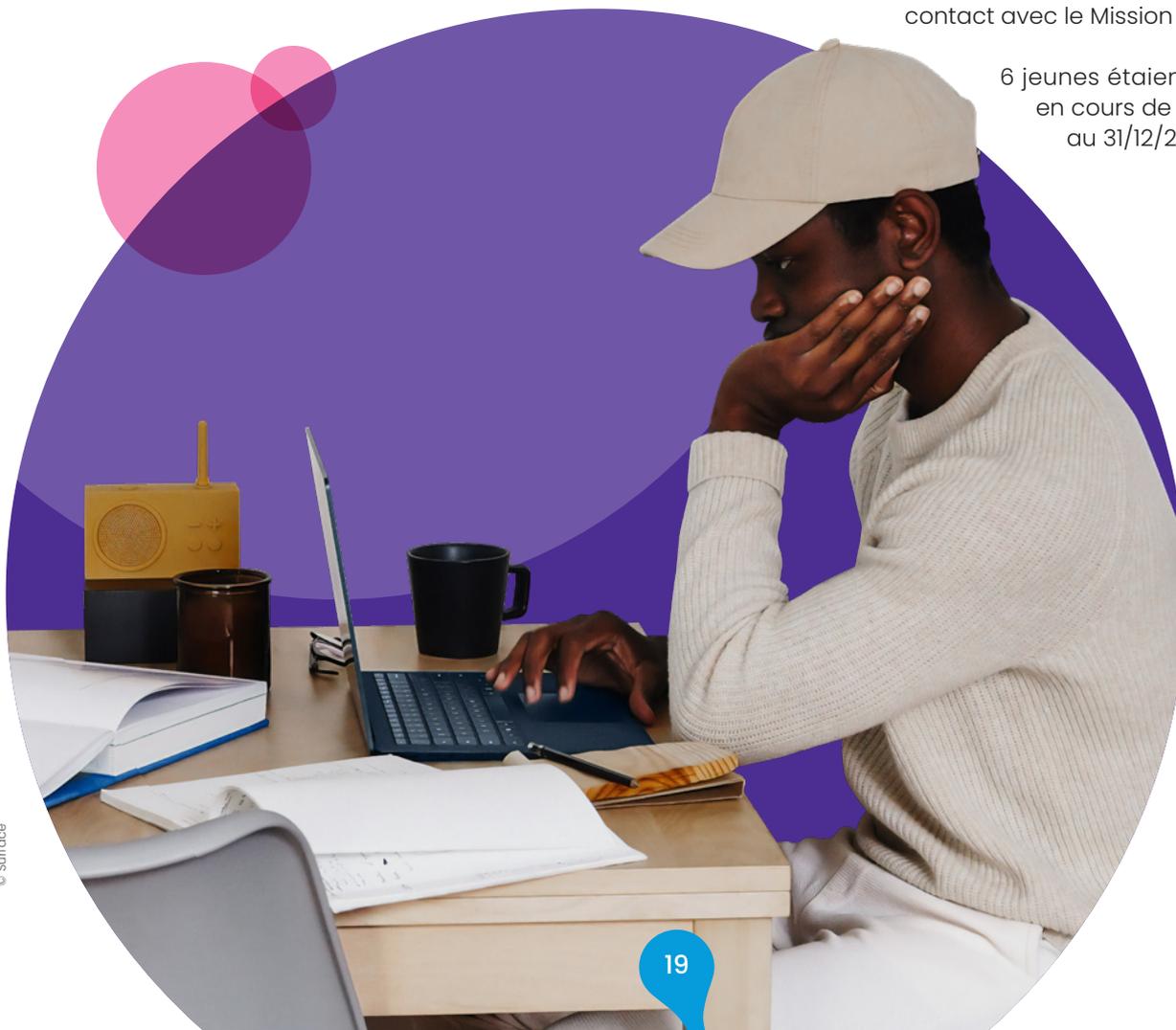
À l'issue de la prestation, on observe les situations suivantes :

- 5 jeunes sont en emploi ou en alternance
- 2 sont en formation
- 2 en reprise d'études
- 1 en Service Civique

7 sont toujours accompagnés et en recherche de solutions ayant terminé ce parcours d'orientation en fin d'année.

On déplore 7 abandons, les jeunes n'ayant pas adhéré à la démarche et n'ont pas repris contact avec la Mission Locale.

6 jeunes étaient toujours en cours de prestation au 31/12/2022.



L'accompagnement transversal

Les aides financières

12 dossiers ont été accordés par le Fonds Municipal d'aide aux jeunes de la ville de Maisons-Alfort.

Pour 83 % d'entre eux soit 10 dossiers sur 12, il s'agit de l'aide à la subsistance. Les 2 autres dossiers concernent de l'aide à la formation et à la création d'entreprise.

228 jeunes contre 331 en 2021 ont bénéficié au moins une fois de l'allocation PACEA pour un montant total de 97 730 € soit une moyenne de 454 € par jeune (152 255 € en 2021).

Cette baisse du montant global des allocations liées au PACEA est liée à la mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune, qui ouvre droit à des allocations avec des montants plus élevés.

Plus de 10 000 € ont été distribués en chèques mobilité financés par le Conseil Régional.

La santé

Animations

Poursuite des interventions des médecins du réseau Créteil Solidarité : 47 participants cette année.

Lors de ces ateliers, le médecin donne le choix aux jeunes du thème qu'ils souhaitent aborder pour avoir les réponses à leurs interrogations ou préoccupations. Le stress, la santé mentale et l'alimentation figurent comme les principaux sujets abordés.

Permanence de la psychologue au sein de la Mission Locale

43 jeunes ont été orientés vers la psychologue avec un taux d'adhésion de 77 % (69 % de taux d'adhésion en 2021). Sur les 116 rendez-vous donnés, 78 ont été honorés. Une moyenne de 2 rendez-vous par jeune.

- 20 jeunes ont été vus 1 fois
- 6 jeunes ont été vus 2 à 3 fois
- 7 jeunes ont été vus plus de 3 fois

Constat et analyse de la psychologue

- Une grande disparité liée au sexe des jeunes inscrits dans la consultation. 26 jeunes femmes ont été reçues pour 7 jeunes hommes.
- Les problématiques des jeunes (de même que les niveaux d'études) sont diverses.
- Constat d'une **détresse très marquée** des jeunes avec **des plaintes dépressives**.
- Quelques jeunes (au moins 5) présentent des **troubles anxio-dépressifs** déclenchés au moment du confinement de 2020.
- Une labilité de l'humeur, des sentiments d'angoisses, de **dépression avec perte de motivation**, sentiment d'insécurité, **perte d'estime de soi**, retrait social et dans **plusieurs cas des troubles alimentaires**, dont au moins 3 anorexies graves.
- Des **difficultés relationnelles** avec l'entourage familial, des **angoisses d'abandon**, une précarité de leur domiciliation.
- **Problématiques addictives** (cannabis ou jeu).
- L'exposition à des faits de **violence intra-familiale** et pour certains à de la **maltraitance**.
- Troubles assez massifs avec des **décompensations psychiques avec une déformation de leur rapport à la réalité (pour 4 jeunes)**.
- Plusieurs cas présentant des signes d'**épisodes dépressifs majeurs** ont été rapidement orientés vers le CMP qui s'en est saisi (au moins 3).
L'accompagnement vers une consultation est en cours. **La difficulté de ces orientations est que si les jeunes reconnaissent souffrir, ils restent très ambivalents et méfiants vis-à-vis des soins psychiques.**

Depuis le mois de septembre, un temps d'échange entre la psychologue et les conseillers est planifié tous les 2 mois. Ce temps est d'un grand apport pour les conseillers afin d'adapter leur accompagnement que ce soit en termes de rythme ou de type de proposition.

Autres partenariats

Participation en septembre à une session de formation aux premiers secours en santé mentale organisée et financée par la CPAM.

Convention entre notre réseau national UNML et la CNAM qui se décline par département avec entre autres la désignation du côté de la CPAM d'un facilitateur afin d'améliorer l'accès aux droits et aux soins. Le contact est pris pour début 2023.

Types de handicap rencontrés

- 16 % de handicap physique
- 27 % handicap psychique
- 8 % handicap mental
- 23 % troubles « dys »/troubles des apprentissages
- 11 % maladies invalidantes

Les troubles psychiques, mentaux et cognitifs sont les troubles les plus fréquents chez notre public et leur proportion augmente (de 48 % en 2021 à 68 % en 2022).

Certains jeunes relèvent d'une RQTH, mais n'ont pas entamé de démarche auprès de la MDPH (dossiers enfants à la MDPH) aussi, la question du Handicap ne concerne plus que 43 jeunes ans la structure.

Les situations au cours de l'année

Un accès à l'emploi et à l'alternance plus difficile

- 15 en emploi, dont 4 contrats d'apprentissage (contre 26 en 2021)
- 2 en formation
- 1 en retour en scolarité
- 2 en Service Civique
- 6 PMSMP
- 9 prestations spécifiques d'orientation ou d'accompagnement (Pass'jeunes emploi, PAS, formation courte Agefiph)
- 2 jeunes ont intégré le Contrat Engagement Jeune

Tout comme l'an passé, les mesures de droit commun sont plus mobilisées que le spécifique. Les mesures spécifiques sont, elles, utilisées pour le travail d'orientation.

Les situations au 31/12/2022 : des solutions fragiles des parcours chaotiques et longs

Seuls 8 jeunes sont encore en emploi au 31/12/2022, 4 en formation ou prestations spécifiques, 15 sont en recherche de solutions.

Pour 8 jeunes, leur état de santé a conduit à un arrêt momentané de leur accompagnement.

Enfin, parmi les 43 jeunes accompagnés cette année, 9 soit 20 % n'ont eu accès à aucune solution durant l'année du fait de leur fragilité, de leur impossibilité temporaire à se mobiliser.

Les actions partenariales menées

Présence à 6 groupes de travail organisés par l'Association Régionale des Missions Locales (ARML).

Animation du groupe départemental des référents Handicap des Missions Locales : 3 rencontres en 2022 Participation à 2 réunions de travail avec l'Agefiph et à 4 sessions de professionnalisation.



© Cassandra Hamer

Le handicap

43 jeunes en situation de handicap ont été accompagnés cette année dont 15 en premier accueil (53 en 2021).

Typologie du public en situation de handicap

65 %
ont plus
de 21 ans

57 %
ont un niveau BAC
et plus



Le logement

Une demande toujours présente

45 jeunes reçus par les conseillères logement de la Mission Locale pour une recherche d'hébergement ou une simple information,

Au moment de leur demande, 60 % était en rupture familiale ou hébergés par leur réseau amical, 13 % étaient SDF et 27 % en foyer ou hôtel en fin de prise en charge ASE.

L'accompagnement réalisé a généré :

- **33** demandes auprès du SIAO, dont **5** pour un CHRS
- **16** demandes auprès du Conseil Départemental sur ses résidences sociales

Au 31/12/2022, des solutions ont été trouvés pour 20 jeunes.

- **3** sont rentrés sur le dispositif Logement Relais jeunes à l'ALJT de Créteil.
- **3** ont intégré une résidence sociale sur le contingent du Conseil Départemental.
- **5** ont eu une solution via le SIAO (dont 2 en CHRS).
- **6** ont trouvé une solution autre (co-location, ami...).
- **4** ont trouvé une place dans un foyer à Paris.
- **9** demandes sont en cours de traitement ou en attente de réponse.

Le dispositif Logement Relais Jeunes

La Mission Locale dispose de 10 chambres sur l'ALJT de Créteil.

13 jeunes ont été accompagnés cette année.

• 4 nouvelles entrées

La situation d'hébergement des jeunes avant leur entrée à l'ALJT : les 4 jeunes ayant intégré le foyer cette année étaient tous dans des situations de précarité importante d'hébergement, à savoir hôtel, SDF, ou en foyer avec une fin de prise en charge ASE. Toutefois, tous avaient un contrat de travail, devant remplir les conditions de ressources exigées par l'ALJT.

• 4 sorties

Toutes les sorties du dispositif sont positives, les jeunes ayant intégré un logement autonome, objectif de notre accompagnement. Ces solutions ont été possibles grâce à des demandes faites auprès du DALO pour 3 cas et une auprès du 1 % logement.

Il est à noter ici que l'accès au logement autonome intervient après de longs mois de présence au foyer (de 13 à plus de 24 mois). Les montages des dossiers sont complexes et fastidieux pour les jeunes malgré notre appui, les délais de traitement et des réponses s'allongent face à l'engorgement des services instructeurs.

Communication

Site internet

Toujours près de 3 000 utilisateurs et près de 10 000 pages vues

71 inscriptions se sont faites depuis nos formulaires, soit 15 % des premiers accueils (16 % en 2021). Notre site reste une véritable vitrine et un moyen de prise de contact.

177 formulaires adressés via notre site

La centaine de formulaires n'ayant pas donné suite à une inscription correspondent :

- pour une grande majorité (35 %) à de jeunes hors critères de la Mission Locale, (âge, lieu de résidence,

étudiant) que nous redirigeons vers la bonne structure,

- à des jeunes déjà accompagnés (15 %) qui utilisent ce moyen pour nous informer de leur situation ou demandent à être recontactés
- à des demandes de partenariat, ou collaboration (22 %) de type demande de stage, d'emploi, ou encore des propositions de parrainage, des offres d'emploi...

60 % des formulaires nous sont adressés en dehors des heures et jours d'ouverture de la Mission Locale.

Facebook

• **550 fans** cette année **+10 %**

• **670 abonnés** **+8 %**

Moins de publications, mais plus ciblées sur nos actions, événements et promotion du Contrat Engagement Jeune.

Cette année, nos publications se sont centrées sur la promotion du Contrat Engagement Jeune et des ateliers proposés dans ce cadre.



J'aime Commenter Partager



J'aime Commenter Partager



Nouveauté cette année : illustrer l'accompagnement des jeunes et les événements à la Mission Locale

Parler de la Mission Locale c'est aussi publier des photos reportage sur les ateliers comme « dans la peau d'un recruteur », sur les sorties culturelles organisées pour les jeunes ici visite au musée du quai Branly et les animations menées avec nos partenaires comme le jeu de la roue de la mobilité avec Wimoov ou encore le tournage d'une vidéo avec Mylearn.



J'aime Commenter Partager

Notre page Facebook : toujours relais des campagnes de communication nationale et régionale

Nous avons pu poster et relayer la campagne de communication nationale entre octobre et décembre 2022 sous forme de capsules vidéo ou affiches.



Focus Maisons-Alfort

437 jeunes Maisonnais ont été accompagnés dont 202 nouvelles inscriptions.

Sur ces 202 jeunes en 1^{er} accueil : ♂ 50 % / ♀ 50 %

- 18,3 % ont un diplôme supérieur au BAC
- 36,6 % ont un BAC validé
- 8,9 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
- 36,2 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

11,4 %
mineurs

23 %
18/21 ans

35,6 %
22/25 ans

Accompagnement

131 jeunes ont intégré le **PACEA**.
48 ont intégré le **Contrat Engagement Jeune**.
5 ont intégré la **Garantie jeunes**.
6 ont bénéficié du **parrainage**.

Événements

Les jeunes Maisonnais ont bénéficié de **6 606** événements dont **3 670** entretiens/ateliers/informations collectives

Soit une moyenne de 8,3 événements en présentiel par jeune.

Propositions

4 748 propositions dont **493** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Solutions apportées

56 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **244** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 187 jeunes.
- **65** solutions de type **formation** pour 57 jeunes.
- **45 immersions** en **entreprises** pour 29 jeunes.
- **8 Services Civiques** et **18 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité.



Focus Saint-Maur

298 jeunes Saint-Mauriens ont été accompagnés dont 149 nouvelles inscriptions.

Sur ces 149 jeunes en 1^{er} accueil : ♂ 49,7 % / ♀ 50,3 %

- 19,5 % ont un diplôme supérieur au BAC
- 28,2 % ont un BAC validé
- 10,8 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
- 41,6 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

12,8 %
mineurs

55 %
18/21 ans

32,2 %
22/25 ans

Accompagnement

108 jeunes ont intégré le **PACEA**.
37 ont intégré le **Contrat Engagement Jeune**.
1 a intégré la **Garantie jeunes**.
6 ont bénéficié du **parrainage**.

Événements

Les jeunes Saint-Mauriens ont bénéficié de **4 087** événements dont **2 303** entretiens/ateliers/informations collectives

Soit une moyenne de 7,7 événements en présentiel par jeune.

Propositions

2 974 propositions dont **324** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Solutions apportées

57 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **152** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 122 jeunes.
- **60** solutions de type **formation** pour 48 jeunes.
- **11 immersions** en **entreprises** pour 10 jeunes.
- **3 Services Civiques** et **11 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité.



Focus Charenton

© Freepik

149 jeunes Charentonnais ont été accompagnés dont 65 nouvelles inscriptions.

Sur ces 65 jeunes en 1^{er} accueil : ♂ 43,1 % / ♀ 56,9 %

- 29,2 % ont un diplôme supérieur au BAC
- 36,9 % ont un BAC validé
- 6,2 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
- 27,7 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

6,2 %
mineurs

52,3 %
18/21 ans

41,5 %
22/25 ans

Événements

Les jeunes Charentonnais ont bénéficié de **2 472** événements dont **1 457** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 9,7 événements en présentiel par jeune.

Propositions

1 809 propositions dont **190** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Accompagnement

39 jeunes ont intégré le **PACEA**.
19 ont intégré le **Contrat Engagement Jeune**.
3 ont bénéficié du **parrainage**.

Solutions apportées

56 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **79** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 57 jeunes
- **27** solutions de type **formation** pour 23 jeunes
- **18 immersions** en **entreprises** pour 13 jeunes
- **1 Service Civique** et **7 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité



Focus Saint-Maurice

85 jeunes Mauritiens ont été accompagnés dont 40 nouvelles inscriptions.

Sur ces 40 jeunes en 1^{er} accueil : ♂ 45 % / ♀ 55 %

- 10 % ont un diplôme supérieur au BAC
- 42,5 % ont un BAC validé
- 7,5 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
- 40 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

17,5 %
mineurs

57,5 %
18/21 ans

25 %
22/25 ans

Événements

Les jeunes Mauritiens ont bénéficié de **1 317** événements dont **753** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 8,8 événements en présentiel par jeune.

Propositions

939 propositions dont **106** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Accompagnement

41 jeunes ont intégré le **PACEA**.
6 ont intégré le **Contrat Engagement Jeune**.
1 a intégré la **Garantie jeunes**.
1 a bénéficié du **parrainage**.

Solutions apportées

60 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **58** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 31 jeunes.
- **14** solutions de type **formation** pour 12 jeunes.
- **14 immersions** en **entreprises** pour 9 jeune.
- **1 retour en formation initiale** ou maintien en scolarité.



Mission Locale
de Maisons-Alfort, Charenton,
Saint-Maurice, Saint-Maur

83 rue Victor Hugo
94700 Maisons-Alfort

www.mlma94.org



**MISSION
LOCALE**

MAISONS-ALFORT
CHARENTON
SAINT-MAUR
SAINT-AURICE

